

NOTICE UNDER THE ACQUISITIVE PRESCRIPTION ACT 2018

Notice is hereby given that **Mr. Rajesh SHIBCHURN**, residing at Royal Road, Plaines des Roches, has requested me to transcribe a deed of prescription of an immovable property of which the location, description and boundaries are as follows –

(a) **LOCATION:** Plaines des Roches– **DISTRICT:** Rivière du Rempart;

(b) **DESCRIPTION:** 1,757.17m² (PIN 1319080192);

(c) **BOUNDARIES** as per a memorandum of survey drawn up by **Mr. Mulkraj (Joy) NUCKCHADEE**, Land Surveyor, on 17/06/2024, registered in Reg LS99/99121732:

"Du premier côté, par la Route Publique de Plaines des Roches, sur cinq mètres quarante-huit centimètres (5m48cms),

Du second côté, partie par Rajkapoor Shibchurn et partie par les Héritiers Rajman Shibchurn, sur seize longueurs mesurant respectivement douze mètres vingt-trois centimètres (12m23cms), trois mètres quarante-cinq centimètres (3m45cms), trois mètres cinquante centimètres (3m50cms), vingt-neuf centimètres (0m29cms), deux mètres soixante et un centimètres (2m61cms), vingt-neuf centimètres (0m29cms), un mètre quatre-vingt-quatorze centimètres (1m94cms), un mètre quarante centimètres (1m40cms), deux mètres cinquante-cinq centimètres (2m55cms), trente-trois centimètres (0m33cms), un mètre cinquante centimètres (1m50cms), quatre-vingt-cinq centimètres (0m85cms), quatorze mètres trente-deux centimètres (14m32cms), quatre-vingt-cinq centimètres (0m85cms), douze mètres trente-cinq centimètres (12m35cms) et quatre-vingt-six mètres soixante-quinze centimètres (86m75cms),

Du troisième côté, partie par Jagesswar Mohun et partie par Kamless Seeam, sur une longueur totale de dix-neuf mètres soixante-cinq centimètres (19m65cms) et

Du quatrième et dernier côté, partie par Gooroodeo Shibchurn, partie par Vikesh Shibchurn, partie par Vishal Shibchurn, partie par Laldeo Shibchurn et partie par Dharamdeo Shibchurn, sur dix longueurs mesurant respectivement vingt-sept mètres quarante-cinq centimètres (27m45cms), vingt-quatre mètres quatre-vingt-un centimètres (24m81cms), trente-huit mètres vingt et un centimètres (38m21cms), vingt mètres quatre-vingt-quatorze centimètres (20m94cms), trois mètres quatre-vingt-treize centimètres (3m93cms), cinq mètres soixante-six centimètres (5m66cms), six mètres cinq centimètres (6m05cms), un mètre cinquante centimètres (1m50cms), onze mètres vingt-sept centimètres (11m27cms) et trois mètres dix centimètres (3m10cms)."

The deed of prescription of the immovable property, together with the memorandum of survey accompanying it, may be inspected at my office.

Any person who claims to be the owner or part owner of, or to have an interest in, the whole or part of the immovable property may, within 3 months as from **02/07/2025**, object to the transcription of the deed of prescription by serving on me and on the occupier a notice of objection setting out the grounds of his objection.

02/07/2025

Me. MOHAMMAD YOUSSEF AUMIAUD
CIVIL LAW NOTARY
HENNESSY TOWER, POPE HENNESSY STREET
PORT LOUIS

